



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

136^{ème} Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1^{er} – 5 avril 2017



Communiqué de Dhaka

Corriger les inégalités pour assurer à tous dignité et bien-être

*que la 136^{ème} Assemblée de l'UIP a fait sien
(Dhaka, 5 avril 2017)*

Nous, parlementaires de 132 pays, réunis à Dhaka (Bangladesh) à l'occasion de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP, avons débattu du problème de l'inégalité sous toutes ses formes – sociale, économique et politique – et publions la présente déclaration.

Tout en reconnaissant que chaque pays doit régler démocratiquement le problème des inégalités dans le cadre de son propre contrat social, nous sommes bien conscients que les inégalités extrêmes ont un coût élevé : les individus se voient empêchés de réaliser leur plein potentiel au mépris de leurs droits fondamentaux ; de vastes pans de la population voient leur pouvoir d'achat diminuer, ce qui a pour effet de ralentir la croissance économique ; la concentration du pouvoir et des richesses entre les mains d'une minorité affaiblit la cohésion sociale et la viabilité même du processus démocratique, ce qui alimente la violence et l'insécurité. Nombre de pays sont déjà confrontés à ces problèmes et plusieurs autres connaîtront bientôt le même sort si nous ne prenons pas des mesures fermes et concertées.

Saluant l'objectif 10 des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, qui appelle la communauté internationale à "réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre", nous nous engageons à inscrire au cœur de notre action la lutte contre toutes les formes d'inégalité, qu'elles soient d'ordre social, économique ou politique. Nous saisissons cette occasion pour renouveler notre engagement à lutter contre l'inégalité entre les sexes, laquelle puise ses racines dans la discrimination à l'égard des femmes et occupe une place particulièrement importante dans la lutte contre le problème pluridimensionnel de l'inégalité.

Nous reconnaissons la nécessité d'enrayer l'accroissement des inégalités pour mettre en œuvre les ODD et leurs deux principaux objectifs : éradiquer la pauvreté et mettre le monde sur la voie du développement durable. Nous sommes déterminés à nous attaquer aux causes structurelles des inégalités sans nous satisfaire de solutions palliatives.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait que :

- les revenus et les richesses sont détenus de manière disproportionnée par 1 à 10 pour cent de la population mondiale, tandis que de plus en plus de personnes à travers le monde, notamment des jeunes, sont sans emploi ou sous-employées, ne disposent pas d'actifs productifs, sont sous-payées, n'ont qu'un accès limité à l'éducation, aux soins de santé et aux autres services sociaux, vivent souvent dans des conditions d'insécurité et sont particulièrement vulnérables aux conséquences de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. Ces personnes sont souvent en proie, bien plus que d'autres, à des problèmes sociaux. Elles doivent affronter la violence et les discriminations, n'ont pas la possibilité de contribuer pleinement à la société et rencontrent encore d'autres obstacles qui les empêchent d'exercer leurs droits fondamentaux. Les réfugiés, les apatrides et les migrants constituent un large groupe particulièrement exposé aux inégalités, aux discriminations et à la violence ;

#IPU136

- les femmes continuent d'être moins rémunérées que les hommes à travail égal et sont surreprésentées dans les emplois les moins rémunérés et les plus précaires. Elles se voient souvent refuser le droit de posséder des biens et supportent de manière disproportionnée le fardeau du travail domestique non rémunéré ;
- un grand nombre de personnes se retrouvent marginalisées ou exclues *de facto* du jeu politique en raison de leur situation sociale ou économique, notamment les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les travailleurs migrants, les personnes handicapées et les minorités ethniques ;
- un nombre relativement restreint de multinationales dominant le marché et l'innovation technologique du secteur manufacturier, de celui des services et de l'agriculture, ce qui a pour effet de limiter la concurrence et les opportunités pour les petites et moyennes entreprises, les pêcheries artisanales et les petits exploitants.

Les inégalités économiques, sociales et politiques sont interconnectées et s'exacerbent mutuellement. De ce fait, notre réponse adoptera une démarche globale, en veillant à ce que les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision soient inclusifs et participatifs, et intègrent les besoins de tous.

Nous engagerons des politiques macroéconomiques promouvant l'emploi en tant que première source de moyen de subsistance des populations, des salaires plus élevés et une répartition plus équitable de la charge fiscale entre les hauts revenus et les revenus inférieurs ainsi qu'entre les entreprises et les particuliers. Nos politiques économiques et sociales tendront à investir dans l'élément humain, principale ressource de nos pays. Dans cette optique, davantage d'investissements seront consacrés à l'éducation qui donne à chacun la possibilité de développer ses capacités en tant qu'acteur économique, social et politique.

Comme les dernières décennies en attestent, la croissance économique n'est pas toujours synonyme d'égalité des chances et de prospérité partagée. Si la croissance économique reste cruciale, en particulier dans les pays en développement, elle ne suffit pas à réduire les inégalités de revenus et de richesses quand elle n'est pas accompagnée de politiques de redistribution volontaristes. A ce propos, nous rappelons le Communiqué de Quito de 2013 (128^{ème} Assemblée de l'UIP) et réitérons en particulier son appel à ce que, au-delà de la croissance du PIB, les pays évaluent le succès de leur politique économique à l'aune du bien-être des populations. Nous nous devons de rechercher un modèle économique plus pérenne qui réussisse à dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement.

Pour corriger les inégalités, chaque pays devra concevoir ses propres solutions : il n'existe pas de formule universelle qui réponde aux besoins de tous. Notre débat a mis en lumière un large éventail de mesures auxquelles les parlements pourront recourir pour réduire les inégalités aux niveaux national et mondial, à savoir :

Renforcement des cadres juridiques

- veiller à ce que toutes les lois et tous les crédits budgétaires promeuvent les droits de l'homme de chacun ;
- veiller au respect de l'état de droit et au principe d'égalité de tous devant la loi, indépendamment du statut social et de la richesse personnelle ;
- adopter des lois et des règlements qui favorisent la participation politique de tous les citoyens, y compris les plus vulnérables et les plus marginalisés, ainsi que leur accès aux fonctions électives ;
- s'efforcer d'inscrire dans la Constitution le principe de dignité humaine et d'égalité des chances pour tous ;

Meilleure représentativité des parlements

- renforcer les efforts d'ouverture des parlements et des processus décisionnaires à tous les citoyens, en multipliant les campagnes de sensibilisation, en écoutant davantage et en représentant mieux les plus démunis de nos pays ;
- prendre des mesures pour favoriser la transparence et protéger la sphère politique de l'influence de l'argent et des groupes de pression organisés, notamment par des règles sur les conflits d'intérêt, des limitations efficaces du financement privé des candidats et des partis politiques et une législation anticorruption ;
- accroître les capacités des parlements à prendre en compte les tendances futures et les besoins des futures générations ;

Efficacité économique au bénéfice de tous

- appliquer des politiques économiques et sociales protégeant les plus vulnérables, notamment en investissant dans les services publics comme les soins de santé, les transports et l'éducation pour tous les citoyens ;
- lutter contre l'évasion fiscale, notamment dans les paradis fiscaux, et veiller à ce que le régime fiscal soit suffisamment progressif ; privilégier la part des impôts directs, des impôts sur les revenus de placements, des impôts sur les plus-values ainsi que des impôts sur les sociétés dans la composition des recettes ;
- adopter des lois et des réglementations antitrust plus efficaces afin d'éviter une concentration excessive de la production et des actifs industriels, comme les terrains et les brevets, dans un petit nombre de conglomérats ;
- réglementer le secteur financier afin d'éviter des prises de risque excessives, en veillant à ce que les éventuelles pertes ne soient pas répercutées sur les contribuables ;
- soutenir la création d'entreprises en simplifiant certaines procédures administratives, notamment la procédure d'obtention de licences, et en facilitant l'accès au financement ;
- stimuler les petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises familiales et coopératives ;

Renforcement du dialogue social et du capital humain

- renforcer le droit du travail afin de protéger les droits des travailleurs et d'assurer à tous un revenu décent, un nombre minimal de jours de vacances, des congés parentaux et une assurance chômage ;
- veiller à ce que les avantages de l'automatisation dans tous les secteurs économiques soient répartis équitablement entre les propriétaires d'entreprises et les travailleurs, notamment en prévoyant des filets de sécurité plus efficaces et des programmes d'ajustement pour les travailleurs ;
- établir des régimes de retraite publics ou renforcer ceux qui existent, notamment pour les personnes travaillant dans le secteur informel et pour les femmes effectuant des travaux domestiques non rémunérés ;
- offrir une éducation publique abordable à tous les niveaux, ainsi que des cours et des programmes de formation professionnelle – en particulier pour les groupes vulnérables comme les personnes handicapées – afin d'assurer à tous les mêmes opportunités d'emploi ;

Amélioration de la coopération internationale

- renforcer la coopération pour le développement en vue d'accroître la qualité et l'étendue de toutes les formes d'aide fournies aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés, et améliorer le profit des investissements étrangers directs dans les pays bénéficiaires ;
- soutenir des pratiques commerciales équitables en veillant à ce que des prix justes soient payés pour les produits de base et les ressources naturelles provenant des pays en développement ;
- faciliter la diversification économique des pays en développement de façon qu'ils s'affranchissent de la dépendance à l'égard des produits de base ;
- contribuer à renforcer la gouvernance économique et financière mondiale par le biais de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux pour empêcher les fuites de capitaux et d'autres chocs ;
- préconiser une représentation plus équitable des intérêts des pays en développement dans les institutions de la gouvernance économique et financière mondiale ;

Nous sommes pleinement conscients que l'accroissement des inégalités induit des coûts économiques indirects souvent cachés et inégalement répartis dans la population. Nous devons mieux intégrer ces coûts dans les processus budgétaire et législatif. Dans la même optique, nous examinerons minutieusement le projet de budget annuel en vue de réduire les inégalités.

Tandis que nous poursuivons notre action en matière de législation et de contrôle, dans le droit fil des ODD, en particulier de l'Objectif 10, nous réaffirmons à nos citoyens et à la communauté internationale notre détermination à ne laisser personne de côté.

En tant que représentants du peuple, nous mettrons tout en œuvre pour promouvoir cet audacieux programme.